


AFFIRMATION SOLENNELLE

Je, soussigné, GÉRARD ROBERGE, Chef planification et intégration, Direction principale Efficacité énergétique, Marketing et Ventes Grandes entreprises, pour la demanderesse Hydro-Québec Distribution, au 2 Complexe Desjardins, Tour est, 26^e étage, en la ville de Montréal, province de Québec, affirme solennellement ce qui suit :

1. La présente *Demande amendée d'approbation du budget 2006 du Plan global en efficacité énergétique* (dossier R-3584-2005) et la preuve du Distributeur ont été préparées sous ma supervision et mon contrôle ;
2. J'ai une connaissance personnelle des faits allégués dans la présente demande amendée et dans la preuve ;
3. Tous les faits allégués dans la présente demande amendée et dans la preuve sont vrais.

Et j'ai signé à Montréal, ce 17 octobre 2005



GÉRARD ROBERGE

Déclaré solennellement devant moi à Montréal,
ce 17 octobre 2005



Suzanne Rousseau
Commissaire à l'assermentation
pour le district de Montréal.

